



# UE PRATIQUE SPORTIVE



**UET annuelle ouverte à tous les étudiants et toutes les étudiantes de l'uB  
(DE LICENCE 1 À MASTER 2)**

## OBJECTIFS

Faire du sport à l'uB, cela peut compter dans la validation de la formation universitaire, sous forme d'une UE bonus (UE Transversale Pratique Sportive intégrée au cursus des études). Elle permet de concilier la pratique d'activités physiques et sportives, d'obtenir des points supplémentaires dans la moyenne du semestre ou de rattraper un déficit dans une UE fondamentale. Les notes sont transférables en crédits européens ECTS.

## PROGRAMME

Choisissez 2 activités parmi les cours du programme d'évaluation du SUAPS ([téléchargeable ici](#)). Vous devez réaliser un minimum de 16h de pratique par activité sur l'année en cours (soit au moins 32 heures au total).

## CONTACTS ET INSCRIPTIONS

Renseignements : <https://suaps.u-bourgogne.fr/uel/>

Enseignant responsable : Thibaut Liemans [thibaut.liemans@u-bourgogne.fr](mailto:thibaut.liemans@u-bourgogne.fr)

### INSCRIPTION EN 2 ÉTAPES :

- Adhérer au SUAPS (gratuit)  
sur le site du SUAPS :  
Créer son compte sur le site en cochant la case UEL dans le formulaire d'adhésion
- S'inscrire à l'accueil du SUAPS (Maison des sports)
  - ▶ avec 1 photo d'identité
  - ▶ votre carte d'étudiant

Une période prioritaire est prévue chaque début de semestre pour vous inscrire aux activités via le calendrier : 1<sup>o</sup> semestre : du 01/09 au 08/09 – 2<sup>o</sup> semestre : du 22/12 au 04/01

**Dates à respecter: Inscriptions du 01/09/2024 au 15/11/2024**